

Le bulletin est disponible sur le site de la commune : www.mairie-goulven.fr et sur celui de la CLCL : www.clcl.bzh
Pour recevoir régulièrement le bulletin d'informations dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en mairie.
Le prochain bulletin paraîtra le 15 janvier 2021, merci d'envoyer vos articles avant le 12 janvier 2021.

INFOS PRATIQUES

Mairie : ☎ 02.98.83.40.69. – Courriel : mairie.goulven@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h.

⚠ **La mairie sera fermée le samedi 2 janvier et le vendredi 8 janvier.**

Permanence du maire et ses adjoints sur rendez-vous.

En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.

Le contenu des annonces diffusées dans le bulletin, n'engage que leurs rédacteurs.

Ordures ménagères : Ramassage des bacs jaunes le mercredi 6 janvier, des bacs gris le jeudi 14 janvier. Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.



*Le Conseil Municipal, les agents et moi-même
vous souhaitons une bonne et heureuse année
2021.*

Yves



✂ **Urbanisme.** Demande de permis de construire par Mme PERROT Lorelei : projet de réhabilitation d'un centre équestre, route de la Flèche.

✂ **Dératiseur.** Passage du technicien le 19 janvier 2021 : si vous avez constaté la présence de rats près de chez vous, vous pouvez vous inscrire en mairie dès à présent.

✂ **Offre d'emploi.** Un poste d'agent technique à temps complet sera à pourvoir à la mairie de Goulven à compter du 01/04/2021. Vous êtes polyvalent (électricité, plomberie, espaces verts...), dynamique et vous avez le sens du service public. Faites parvenir votre CV et lettre de motivation dès à présent à la mairie.

✂ **Transport Breizh Go.** A compter du 2 janvier et jusqu'au 28 février, en raison des travaux, les arrêts GOULVEN Ty Poas et GOULVEN Bourg ne sont pas desservis. L'itinéraire évolue par la RD10 – Giratoire Kouign Amann – Le Bourg – école publique ; identique au retour en sens inverse. Arrêt provisoire mis en service : GOULVEN école publique

Vie Paroissiale

Vendredi 1^{er} janvier messe à 10h30 à la basilique du Folgoët.

Samedi 2 janvier messe à 18h à Lesneven. **Dimanche 3 janvier** messe à 10h30 à Guissény.

Samedi 9 janvier messe à 18h à Lesneven. **Dimanche 10 janvier** messe à 10h30 à Plounéour.

Pour la CCL de la côte des légendes/Nombre de places dans chaque église :

Brignogan : 70 - Goulven : 50 - Guissény : 120 - Kerlouan : 130 - Plounéour : 110 - Saint Frégant : 70.

Pas de permanence à la maison paroissiale de Plounéour. Pour tout renseignement s'adresser à la maison

paroissiale de Lesneven. Tél. 02.98.83.00.43 ou au père Gérard Le Stang : 06.72.73.33.05. Adresse mail : cure@ndfolgoet.fr





Contact : 12 boulevard des Frères, BP 75, 29260 LESNEVEN ; Tél. : 02.98.21.11.77. www.clcl.bzh - contact@clcl.bzh

Horaires : du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h. Le vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30

Retrouvez les informations officielles sur la crise sanitaire sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Depuis ce 15 décembre, l'ensemble du territoire métropolitain passe du dispositif de confinement à celui du couvre-feu. Les déplacements inter-régions sont autorisés mais un couvre-feu de 20 h à 6 h est en vigueur. Les sorties et déplacements sans attestations dérogatoires sont donc interdits de 20 h à 6 h sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'à 3750 € en cas de récidive. Les établissements autorisés à ouvrir ne pourront plus accueillir de public après 20 h.

Le couvre-feu sera strictement appliqué le soir du 31 décembre.

Retrouvez les informations officielles sur la crise sanitaire sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus



Travaux RD 770 (Ploudaniel) : Démarrés depuis septembre, les travaux de réaménagement de la RD770 se feront **sous circulation jusqu'en mars 2021**. Restez prudents aux abords des chantiers !

Plus d'information sur le site du département : <https://www.finistere.fr/Actualites/Axe-Ploudaniel-Saint-Eloi-travaux-de-securisation-de-la-RD770>

ACCUEIL CLCL : L'hôtel communautaire de la CLCL et ses services fermeront exceptionnellement à 16 h **le 31 décembre prochain**.

• **ÉPICERIE SOLIDAIRE « Ty Ar Sikour » CLCL.** Fermeture vendredi 1er. Réouverture mardi 5 janvier aux horaires habituels

• **SERVICE ENVIRONNEMENT.** Une douche quotidienne représente 49 % de notre facture d'eau et 19 % de notre consommation d'énergie. Pourtant il est possible de limiter votre consommation grâce à de petits gestes simples :

> **acheter un pommeau économe** qui passe de 9-15L/minute à 6L/minute (prix approximatif : 20 €)

> **ne pas ouvrir le robinet en grand** mais à pression suffisante (6L/minute contre à 4L/minute en ouverture réduite)

> **réduire le temps sous sa douche** (passer de 15 minutes à 5 minutes divise par 3 la consommation d'eau)

Avec ces trois résolutions, vous passerez ainsi d'une consommation moyenne de 140 litres (12 litres/minute * 12 minutes) pour une douche à 20 litres (4 litres/minute * 5 minutes) soit une réduction de 7 fois la consommation initiale !

• **SERVICE DÉCHETS.** En raison de la crise sanitaire actuelle, il est demandé aux usagers de favoriser la réalisation des formalités administratives de manière dématérialisée via la rubrique Environnement > Déchets du site internet www.clcl.bzh. **L'accueil des usagers à l'hôtel communautaire se fait uniquement sur RDV.** Pour cela, merci de contacter préalablement le service par téléphone ou par mail : 02 98 21 87 88 / riom@clcl.bzh suivant les horaires d'ouverture habituels (lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 - Fermé le jeudi matin).

Fermeture de la déchèterie de Lesneven à **16h30 le 31 décembre prochain** !

- TRIER PENDANT LES FÊTES-

Quelques conseils pour trier vos emballages en cette période de fête de fin d'année :

> **SE TRIE :** les papiers cadeau et rubans en papier, les films d'emballage transparents, papiers bulle, les boîtes et emballage de jouets ou figurines en carton (après avoir retiré les liens et poignées en plastique), les emballages de chocolats et papillotes, les tickets de jeu à gratter, les barquettes de saumon fumé...

> **NE SE TRIE PAS ! :** les serviettes et mouchoir en papier, comme tous les déchets dit « d'hygiène » étant souillés ils ne peuvent plus se recycler ! **ET MON SAPIN ?** Il se recycle aussi grâce aux sacs à sapin !! Vous pouvez aussi le déposer en déchèterie (encombrants ou aux déchets verts)



Les calendriers (particuliers et professionnels conventionnés) des collectes de bacs individuels pour l'année 2021 est disponible en téléchargement sur le site internet de la CLCL www.clcl.bzh (rubrique Environnement > Déchets > Collecte).

• SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT

En raison de la crise sanitaire actuelle, les déplacements et contacts doivent être limités au maximum. Aussi il est demandé aux usagers de favoriser la réalisation des formalités administratives de manière dématérialisée via la rubrique Environnement > Eau et Assainissement du site internet www.clcl.bzh.

L'accueil des usagers à l'hôtel communautaire se fait uniquement sur RDV. Tél. 02 98 83 02 80. Courriel : eau@clcl.bzh suivant les horaires d'ouverture habituels (lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Fermé le jeudi matin).

• TOURISME CÔTE DES LÉGENDES - RÉOUVERTURE / HORAIRES JUSQU'AU 03 JANVIER -

Lesneven : Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Fermé le mardi matin.

Maison de Territoire (Meneham) : Du lundi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Dimanche de 14h à 17h30.

> **Les accueils fermeront à 16h30 le 31 décembre.**



- NOËL À MENEHAM-

Du samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier. Durant toutes les vacances scolaires, un vent d'imaginaire soufflera sur Meneham ! Au programme : une ambiance lumineuse et sonore féérique, une œuvre d'art sculptée par le vent et des idées cadeaux originales et locales pour un Noël responsable et solidaire. Gratuit.

Contact : 02 98 83 95 63 / tourisme@cotedeslegendes.bzh / www.meneham.bzh

INFORMATIONS DU TERRITOIRE

-CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)-

En période de confinement Covid-19, tous les services du CIDFF29 restent accessibles aux femmes et familles.

Nos services (écoute, accompagnement, soutien psychologique, information juridique, accompagnement dans le cadre du Téléphone Grave Danger et accompagnement professionnel) continuent à accueillir plus particulièrement les victimes de violences. N'hésitez pas à nous contacter au 02.98.44.97.47 ou par courriel à contact@cidff29.fr

-INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS-

Les inscriptions pour les mercredis de janvier à fin juin 2021 (hors vacances scolaires) peuvent se faire par internet à l'adresse suivante : inscription.alsh.csc@gmail.com Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre l'accueil du Centre au 02.98.83.04.91. Pour rappel, durant les vacances scolaires, le secrétariat et l'accueil du Centre seront fermés le matin. Ouverture de 13h30 à 17 h.

A VOS TIROIRS : QUAND LES PHOTOS NOUS RACONTENT LE PAYSAGE !

Comment nos paysages de campagne, notre bocage, nos rivières, nos entrées de bourgs ont-ils évolué ?

Le Syndicat des Eaux du Bas-Léon vous propose de participer à une grande collecte de photos d'archives et d'anciennes cartes postales du Bas-Léon (du Conquet à Tréfléz). L'objectif est d'analyser le paysage d'hier et d'aujourd'hui afin d'illustrer les enjeux de reconquête de la biodiversité et de la qualité de l'eau relevés dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Si vous dénicher d'anciennes photos, vous pouvez nous les communiquer par courrier (2 route de Penn ar Guear, 29 260 Kernilis) ou nous les transmettre par mail à l'adresse bocage.basleon@orange.fr. N'oubliez pas de préciser le lieu (commune, lieu-dit, zone la plus précise possible) et si possible l'année de la prise de vue. Les photos de paysages les plus intéressantes seront par la suite exposées. A GAGNER : deux appareils photos. Le règlement et les zones de photos recherchées sont disponibles sur le site du Syndicat <https://www.syndicateauxbasleon.bzh/>



Informations diverses

★ **Permanence Finances publiques.** Suite à la fermeture du site du Trésor public à Lesneven, prévue par la direction départementale, un accueil de proximité assuré par les agents des finances publiques sera organisé **au sein de la MSAP, 12 boulevard des Frères Lumière à compter du 15 janvier 2021.** Les permanences auront lieu les 2èmes et 4èmes vendredis de chaque mois, de 13 h 30 à 16 h 30. Ce service est mis en place pour aider les usagers (particuliers et entreprises) à accomplir l'ensemble de leurs démarches fiscales ou autres (factures locales, amendes...), avec ou sans rendez-vous. Pour prendre rdv auprès de l'accueil de la MSAP (12 bd des Frères Lumière - près de la Communauté de communes) ou par téléphone **02.98.21.13.14**, ou par téléphone (089 401 401) ou sur internet (impots.gouv.fr).

★ **Recrutement « aide à domicile ».** 6 postes à pourvoir en CDI. Contact : ALDS Cléder, tél. 02 98 69 49 60, courriel : contact@alds.una29.fr

★ **Service de l'eau du Conseil régional de Bretagne.** Ce service pilote l'animation de la Démarche Entretien Au Naturel (DEAN) qui vise à réduire ou supprimer l'usage des produits phytosanitaires en zones non agricoles.

✓ Les Espèce Exotiques Envahissantes (EEE) :

Elles sont présentes sur le territoire et occasionnent des bouleversements. Sous l'impulsion de la DREAL et de la Région Bretagne, une stratégie s'organise sur votre territoire. Cette stratégie, mise en place par FREDON Bretagne, est élaborée en trois temps : un premier d'information, un deuxième de diagnostic, et un troisième de propositions d'actions par les acteurs. L'ensemble de cette stratégie devrait être opérationnel courant de l'année 2021. Pour rappel, l'ARS (Agence Régionale de Santé), a missionné FREDON Bretagne pour lutter contre les plantes invasives dangereuses : l'ambrosie à feuilles d'armoise, le raisin d'amérique, la berce du caucase et le datura stramoine. Si vous observez une de ces plantes : prenez une photo, localisez très précisément sur une carte et envoyez les informations au référent pour qu'il confirme l'identité de la plante : fredon@fredon-bretagne.com ou au 02 23 21 18 18.

✓ Utilisation des produits en poudre :

L'arrêté du 6 avril 2020 relatif aux conditions d'autorisation des produits phytosanitaires - gamme d'usage amateur - précise les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires en poudre pour l'usage EAJ (Emploi Autorisé pour les Jardins). Il indique ainsi que "ne peuvent pas être autorisés pour la gamme d'usages amateur :

- Les produits se présentant sous forme de poudre pour poudrage;
- Les produits se présentant sous forme de poudre mouillable, à l'exception des conditionnements unidoses ou de tout autre système de dosage excluant le contact de l'utilisateur avec le produit"

Cela signifie que pour les usagers particuliers / amateurs, l'usage de poudre est interdit y compris pour les produits de biocontrôle à faible risque, utilisable en agriculture biologique ET portant la mention EAJ (Emploi Autorisé pour les Jardins).

Attention, ces catégories d'utilisation émanent de la Loi Labbé qui est en cours de réévaluation et qui est amenée à être modifiée prochainement (cf. article Loi Labbé).

✓ Guide gestion des déchets verts à destination des particuliers :

Développé autour de 12 thèmes (tontes des surfaces enherbées, gestion des feuilles mortes, inciter et aider les particuliers, choix des arbres et des arbustes, mieux tailler,...), ces fiches déclinent les objectifs, définition, avantage et inconvénient des différentes solutions techniques proposées. Il a été conçu par FREDON AURA en partenariat avec FREDON Bretagne. Consultables en ligne (<http://fredon.fr/dechets-verts>).

★ **Les sapeurs-pompiers de Lesneven.** Depuis le 16 décembre, tournée des calendriers.

★ **Le Relais Enfants Parents Assistants Maternels.** Les animatrices sont joignables aux adresses suivantes : repampaysdeslesneven@gmail.com et repamdeslegendes@gmail.com

★ **Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC).** Ce service public a pour mission d'accueillir les personnes de plus de 60 ans et leur famille, de les renseigner sur leurs droits sociaux, de les accompagner dans leurs démarches administratives, de répondre à leurs diverses questions : aides à domicile, structures d'accueil, APA, aide sociale, aides financières... Accueil sur rendez-vous au centre hospitalier, rue Barbier de Lescoat à Lesneven, visite à domicile possible. Renseignement et prise de rendez-vous du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h. Tél. 02 98 21 02 02

★ **Portes ouvertes Groupe scolaire Les 2 Rives à Landerneau.** Lycée Saint Sébastien 4 rue Hervé De Guébriant Landerneau et Lycée St Joseph Route de Pencran Landerneau. Vendredi 5 février 2021, de 17 h à 20 h, et samedi 6 février 2021, de 9 h à 13 h.

★ **Coffre à jouets du Secours Catholique.** Réouverture lundi 11 janvier, avec la possibilité de déposer vos dons de jouets si la situation sanitaire le permet.

★ **France Alzheimer 29.** Toutes les actions nécessitant un accueil physique sont suspendues. Une permanence d'accueil téléphonique est maintenue au 02.98.44.90.27 du lundi au vendredi. Des entretiens individuels par téléphone peuvent être proposés par les psychologues de l'association sur demande par téléphone ou par mail France.alzheimer29@orange.fr

★ **L'Accueil de jour (La Parenthèse).** Ouvert du lundi au vendredi pour les personnes de plus de 60 ans chez lesquelles un diagnostic d'Alzheimer ou de troubles apparentés a été posé. La structure accueille, à la journée, des personnes vivant à leur domicile et habitant dans un périmètre de 15 kms autour de Lesneven, pour la réalisation d'activités. Les pré-inscriptions se font auprès du bureau des entrées du Centre Hospitalier de Lesneven au 02.98.21.29.00

★ **Vente à la ferme EARL Quéré.** Vente à la ferme de nos produits et ceux de nos voisins producteurs du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et 16 h à 19 h et le samedi de 10h à 12h. Pour la sécurité de tous, les gestes de protection sanitaire sont toujours d'actualité : respect des distances de sécurité, pas plus de 6 personnes dans le magasin, sens de circulation, désinfection du terminal de paiement...Le drive continue, pour recevoir la liste des produits ou passer vos commandes : ferme.baie.goulven@gmail.com

★ **A côté.** Café tabac alimentation, dépôt de pain, produits régionaux, expositions temporaires, multiservices (Télégramme, Butagaz, cars Bihan, timbres-poste, wifi zone, scans et photocopies ...), 13 rue de l'église, Goulven. Pour les personnes à mobilité réduite, l'épicerie peut vous livrer à domicile. Tél. 02.98.83.49.11. ou envoyer liste par mail vaelbusson@hotmail.fr Paiement par chèque ou espèces.

★ **Crêperie de Saint-Goulven.** Tél. 02 98 83 55 76

★ **Le Gouil Couverture.** Entretien et réparation de toiture. Tél. : 06.03.56.30.95. legouilcouverture29@hotmail.com

★ **Entreprise GCE (Goulven).** Electricité, plomberie, chauffage - neuf et rénovation, dépannage et entretien des chaudières fioul, gaz et pompe à chaleur. ☎ 06.86.52.09.66. mail : gce29@orange.fr

★ **Atelier Barr Avel, Kerizel, Christian Uguen.** Pose de fenêtres, placo, lambris, isolation, parquet, terrasse et extension bois. Réparation navale et hivernage. Tél. : 06.23.11.41.94. mail : atelier-barravel@orange.fr

★ **Correctrice,** ayant de l'expérience dans l'enseignement, donne des cours de soutien en français : remise à niveau, préparation à un examen, aide particulière aux dysorthographiques et aux dyslexiques. Chèques CESU acceptés. Renseignements au 02.98.83.48.04. ou 06.84.73.08.59.

★ **Pennarweb.com** (Goulven) conception, gestion sites et boutiques internet. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

★ **« Les notes bleues ».** Cours de musique personnalisés enfants, adultes. Piano, guitare trompette. Jazz, blues, musiques variées. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

★ **« Tartes et délices ».** Pâtisserie artisanale (tartes, entremets, biscuits...) Sur commande : 07.87.76.41.20 - 103 Kersehen Goulven. Courriel : myriamollivier4@gmail.com

★ **Restaurant « Les Rigadelles ».** Pour le vendredi 8 et samedi 9 janvier : kig ha farz 10 €, parmentier de canard pour deux 12 €, mousse chocolat 3 €, crème brûlée 3 €. Réservations au 02.29.61.69.34 ou 06.73.69.32.89.



Divers

CINEMA EVEN - LESNEVEN.

Fermé.



Mémento

Pharmacie de garde : ☎ 32 37 (serveur vocal)

Médecin de garde : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h et jours fériés, composez le 15.

Chirurgien-dentiste : 02.98.90.55.77.

Secours en mer : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 - du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16.

Service de soins infirmiers à domicile « Les Amitiés d'Armor » aides-soignants à domicile 7j/7. Goulven ☎ 02.98.84.61.44

ADMR Plouider/Goulven : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

ADS services d'aide et de soins à domicile, équipe mobile spécialisée « Alzheimer », portage de repas, télé-assistance. Permanences de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Contact : 02.98.21.12.40, 70 rue Anita Conti 29260 LESNEVEN. www.ads.llp.fr

AD Seniors : accompagnement, aide et assistance à domicile aux personnes âgées dans les actes du quotidien. AD Nord Finistère, 32 av. F. le Corre, 29260 Lesneven, 02.98.43.19.22. www.adseiors-brest.com

Lyonnaise des eaux : du lundi au vendredi de 8h à 19h, samedi 8h/13h ☎ 0810.398.398 - Urgences 24h/24 ☎ 0810.898.898.

Electricité : ☎ 0810.333.029.

Cabinet infirmier de la butte (SCP Simon-Le Guen-Calvez-Colin Barrant) 4, place Saint Didier, Tél. : 02.98.25.40.06. Soins assurés 7j/7, 24h/24. Permanences au cabinet tous les jours 13h30-14h sauf dimanches et fériés.

Cabinet Infirmier Le Gléau-Letissier/ Grignou/Bleas : 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25. **Cabinet infirmier Corlosquet, Rault, Stamm à Plounéour-Trez, au Bourg.** Soins infirmiers à domicile

24h/24, permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 02.98.83.55.44.

Puéricultrice de la PMI : sur rdv le mardi matin et sans rdv le jeudi matin au CDAS de Lesneven, 6 bd des frères Lumière ☎ 02.98.83.23.66.

Correspondants Ouest-France : Thierry MAHEAS ☎ 06.74.30.46.19.

thierry.maheas@wanadoo.fr Télégramme : Guylène CARADEC

☎ 06.70.85.62.60. guyloucaradec@yahoo.fr

Assistante sociale : permanence le mardi de 9h à 11h45 au CDAS, 6 Bd des frères Lumière, Lesneven, ☎ 02.98.83.23.66.

Réseau de santé RESPECTE : soins palliatifs ou de support ☎ 02.98.30.70.01., du lundi au vendredi 9h 17h, www.respecte.org, asp.respecte@wanadoo.fr

Conseillers départementaux : Pascal Goulaouic, Mairie de Plounéour-Trez, ☎ 02.98.83.41.03, pascal.goulaouic@finistere.fr et Mme Lédie LE HIR, mairie de Plouguerneau, ☎ 02.98.04.59.54, ledie.lehir@finistere.fr

ADAPEI Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), Contact : ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

Maison des personnes handicapées : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex ☎ 02.98.90.50.50 (ex-COTOREP)

Permanence de Mme Melchior, députée 54 Quai de Léon à Landerneau, tel. : 02.29.63.92.41. du lundi au vendredi de 9h/ 12h et 13h30 à 17h30.

Les offres d'emploi en agriculture sont consultables sur : www.anefa-emploi.org toutes les formations de l'agriculture sont sur : www.agrimetiers.comhttp://www.anefa-emploi.org

REPAM (Relais Enfants Parents Assistants Maternels) : 06.47.82.78.48 repamdeslegendes@gmail.com

